

50 ans de la nouvelle messe – 26 mars 2019

Publié le 26 mars 2019
3 minutes

La Constitution Apostolique *Missale Romanum* du pape Paul VI, promulguant le nouveau rite de la messe, est datée du 3 avril 1969.

50 ans après, la nouvelle messe est-elle moins révolutionnaire ? Non. C'est toujours, selon les termes employés à l'époque par le père Calmel, « une révolution liturgique universelle et permanente », où les prétendus abus sont encouragés par les libres choix de paroles et de gestes prévus pour le nouveau missel.

Est-elle moins équivoque ? Non. Elle favorise toujours la confusion avec la cène protestante. Rien n'a changé dans ce rite dont les promoteurs ont été guidés, selon leurs propres paroles, par la volonté d'écarter, vis-à-vis des « frères séparés », « toute pierre qui pourrait constituer ne serait-ce que l'ombre d'un risque d'achoppement ou de déplaisir ».

Est-elle davantage catholique ? Non. S'applique encore aujourd'hui au nouveau missel considéré en lui-même *ce jugement des cardinaux Ottaviani et Bacci* : « le nouvel *Ordo missæ* s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe, telle qu'elle a été formulée à la 20 session du concile de Trente ».

50 ans après la réforme liturgique, nous ne pouvons que nous renouveler dans notre choix de refuser de « la messe de Luther » et de conserver la messe canonisée par le pape saint Pie V à la suite du Concile de Trente.

Parce qu'aujourd'hui comme hier, nous ne pouvons honorer Dieu que par le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui continue sur nos autels, et non par ce qui ressemble à une cène protestante.

Aujourd'hui comme hier, nous ne pouvons exposer notre foi en la Présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel à s'amoindrir au contact d'un rite qui ne l'exprime plus avec clarté.

50 ans après la promulgation du nouveau rite de la messe, nous ne pouvons que continuer à clamer haut et fort ces paroles que notre fondateur *Mgr Lefebvre* nous livrait comme son testament lors de son *jubilé sacerdotal en 1979* :

*Pour la gloire de la Très Sainte Trinité,
Pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ,
Pour la dévotion à la Très Sainte Vierge Marie,
Pour l'amour de l'Église, pour l'amour du Pape,
Pour l'amour des évêques, des prêtres, de tous les fidèles,
Pour le salut du monde, pour le salut des âmes,
Gardez ce testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ !
Gardez le Sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ !
Gardez la Messe de toujours !*

Source : La Porte Latine du 26 mars 2019